



# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

## ÉLECTIONS COMMUNALES ET VOTATIONS FÉDÉRALES

# Tous aux urnes le 28 février!

**COSSONAY** Gros scrutin en vue, puisqu'en plus des élections communales vaudoises, quatre objets fédéraux seront soumis au peuple. A savoir, les initiatives «Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage», «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)» et celle traitant de «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires». Enfin, il est question de la modification de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard).

Remplir ses devoirs électoraux, c'est bien. Le faire sans erreur, c'est encore mieux, évitant ainsi l'annulation de son bulletin. «Dans certains cas, nous constatons qu'il manque une signature, ou alors que des gens n'inscrivent la date de la votation au lieu de leur date de naissance!», relè-



vent Nathalie Martin, préposée à l'Office de la population et Tania Zito, Secrétaire municipale (photo).

Il est aussi important que la carte de vote blanche ne soit pas insérée dans l'enveloppe jaune, les collaborateurs de l'administration communale n'ayant pas le droit d'ouvrir cette dernière. Les électrices et électeurs sont également tenus de respecter les dates et horaires pour la remise de leur matériel de vote. A noter qu'en cas de découverte précoce d'un oubli, un travail conséquent en amont est fourni par les collaboratrices du Greffe municipal qui prennent contact d'une façon ou d'une autre avec les citoyen(ne)s concerné(e)s. Certes, ces différents manquements constituent une forte minorité, mais ce serait très positif que le taux d'erreurs soit le plus bas possible, la volonté de l'admini-

stration communale étant que chaque vote soit pris en compte. D'où les quelques conseils à observer ci-dessous.

**Réception du matériel de vote:** Les électeurs suisses recevront leur matériel de vote dans la semaine du 1er au 5 février 2016. Pour les électeurs étrangers participant aux élections communales, ce délai est repoussé jusqu'au 16 février. Parfois, dans un ménage commun, il arrive que les gens ne reçoivent pas forcément en même temps le matériel de vote. Inutile de téléphoner immédiatement, mais attendez quelques jours! Par contre, si vous ne voyez vraiment rien venir, vous êtes prié(e) de vous adresser au Greffe municipal avant le vendredi 26 février 2016 à 12h.

**Le matériel de vote:** C'est par l'enveloppe de transmission aller-retour que le matériel de vote officiel vous parvient et que vous retournerez votre vote par la poste ou le déposerez dans la boîte aux lettres de l'administration communale (Bâtiment administratif / Rue Neuve 1). La carte de vote (à usage unique) est le document qui atteste votre qualité d'électeur.

Le bulletin de vote / électoral est le support sur lequel vous pouvez exprimer votre avis. L'enveloppe de vote jaune est destinée à contenir votre/vos bulletin/s. A la réception de votre matériel, lisez attentivement les instructions au dos de l'enveloppe de transmission. Ne la déchirez pas, mais ouvrez-la par la languette. Ainsi, vous pourrez la réutiliser pour renvoyer votre vote à la commune.



### Préparer la carte de vote

Prenez la carte de vote. Détachez le volet de transmission après avoir pris note des informations qui figurent au dos. Inscrivez votre date de naissance complète (jour - mois - année). Signez!



### Voter

Remplissez le bulletin de vote ou le bulletin électoral (pas plus d'un bulletin par scrutin). Glissez le(s) bulletin(s) dans l'enveloppe de vote jaune que vous fermez pour protéger le secret de votre vote.



### Voter par correspondance

Prenez l'enveloppe de transmission. Glissez-y d'abord l'enveloppe de vote jaune, puis la carte de vote qui doit se trouver devant (et en aucun cas dans l'enveloppe de vote). Vérifiez l'adresse du Greffe. Fomez l'enveloppe de transmission que vous affranchissez pour la poste. Si vous votez la dernière semaine, il faut poster votre enveloppe au plus tard:

- le mardi 23 février 2016 par courrier B
- le jeudi 25 février 2016 par courrier A

Si vous la déposez pas dans la boîte aux lettres communale, vous avez jusqu'au 28 février 2016 à 11 heures.

### Voter au bureau de vote

Dimanche matin 28 février 2016 de 10h à 11h. Matériel à prendre avec soi:

- La carte de vote (indispensable)
- L'enveloppe de vote jaune
- Le(s) bulletin(s) de vote ou électoral(aux)

### Vote des étrangers

Plus de 90'000 personnes d'origine étrangère peuvent voter, élire et être élues sur le plan communal dans le canton de Vaud. La Constitution de 2003 leur accorde ces droits politiques si elles répondent aux conditions suivantes:

- avoir résidé de manière continue en Suisse durant les dix dernières années au moins.
- avoir son domicile continu dans le canton de Vaud durant les trois dernières années au moins.
- être domicilié(e) dans une commune vaudoise.
- avoir 18 ans révolus.

## EN BREF

### Patrouilles scolaires

Dès le 1er février, deux patrouilles scolaires supplémentaires assureront la sécurité de la traversée des passages piétons de la Rue des Chavannes, face au Collège (de 7h35 à 8h25) et de la Rue des Etangs, près de l'entrée de la Vieille Ville (de 7h40 à 8h15). La Municipalité rappelle qu'elle cherche toujours activement de nouveaux patrouilleurs scolaires. Pour toute information utile, merci de contacter le Greffe municipal au 021 863 22 00.

### Grand prix des villes sportives

L'Union des sociétés locales a décidé de former une équipe pour participer au 28e Grand Prix des Villes Sportives qui aura lieu le 18 juin à Aigle. Une délégation de 6 à 9 athlètes y représentera la Commune de Cossonay. La Municipalité soutient cette action et invite les sportifs intéressés, âgés de plus de 16 ans, à écrire à l'USL, CP 48, 1304 Cossonay ou à la contacter par téléphone au 021 861 01 09 (M. Stephan Kolly, Président) ou 021 861 44 75 (Mme Barbara Zippo, Secrétaire).

### Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le 8 février à 20h15. L'ordre du jour prévoit, entre autres, la présentation des rapports sur les préavis 11/2015, 12/2015 et 13/2015. Le détail de l'ordre du jour peut être consulté sur notre site [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch) ou sollicité auprès du Greffe municipal.

### Elections du 28 février

A l'issue du dépouillement du 1<sup>er</sup> tour des élections communales du 28 février, les résultats seront annoncés en primeur sous les arcades de la Maison de Ville. Les cloches du Temple sonneront 15 minutes avant l'annonce officielle afin d'inviter la population à se rendre en Vieille Ville.

LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES  
DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

# CLAC INFO

Centre de Loisirs et d'Animation de Cossonay



## Des activités pour toutes et tous

Le vendredi 8 Janvier nous avons pu pratiquer le nouveau mur d'escalade de Cossonay. Grâce à notre partenariat avec les moniteurs de sports de la ville, les jeunes ont grimpé le nouveau sommet artificiel. Petite mention aux deux spiderman Nong Tong et Matheus qui ont atteint le sommet et un grand bravo à toute l'équipe du CLAC, Sara, Hristian, Valentin, Nicolas, Luc, Malika et Rezan, pour leur belle performance sportive.

Le vendredi 15 Janvier, lors de notre mensuel «TOUR DU MONDE CULINAIRE», nous avons pu découvrir de nouvelles saveurs. Cette fois-ci, nous sommes allés sentir et goûter la cuisine sénégalaise, sou-



vent décrite comme la plus riche et la plus variée d'Afrique de l'Ouest. Avec l'aide précieuse des chefs cuisiniers Nong Tong, Dany, Dirxy, Sara, Hristian, Léandro et Paulo nous avons cuisiné un mafé au poulet et des beignets à la banane et à la coco. A faire saliver n'importe quel grand

chef étoilé! Nous fûmes conquis par cette belle découverte, en particulier par le goût savoureux de la sauce parfumée à la pâte d'arachide! Rendez-vous au prochain «TOUR DU MONDE CULINAIRE» le 5 février, où nous nous aventurerons dans les saveurs ibériques!

Enfin notons que samedi 23 janvier, pour notre sortie culturelle, nous sommes allés le nouveau film «Demain». Ce film raconte comment des nouvelles perspectives écologiques, sociales, éducatives se mettent en place aux quatre coins du monde. Nous sommes heureux d'avoir pu partager ce film avec nos jeunes acteurs de demain. ■

PRATIQUE

### Horaires du CLAC Cossonay

Place des Chavanes 5b (portakabins). E-mail: laclac1304@gmail.com Portable: 079 946 79 89

### Accueil libre (12-18 ans)

Mercredi: 14h - 21h  
Jeudi & Vendredi: 16h - 21h

### RÉSEAUX SOCIAUX



Facebook: facebook.com/CLAC1304  
Instagram: @LACLAC1304  
Snapchat: la\_clac

### PROGRAMME FÉV-JUIL 2016 :

Ciné Club Sandwich  
Tous les vendredis

Atelier Parcours  
Les Mercredis de 14h à 15h30

Atelier journalisme  
11 et 18 Février

Sortie au concert "Big Flo et Oli" 18 Mars

Visite de la centrale hydroélectrique des Clés  
16 Avril

Tournoi mini jeux gymnase du PAM  
13 Mai

Sortie Stand Up Paddle  
25 Juin

Fête de fin d'année 1 Juillet

Camps de Jour 4 au 8 Juillet  
Tour du Monde Culinaire  
5 Février/25 Mars/22 Avril  
20 Mai/10 Juin

contacts: 079/946.79.89 laclac1304@gmail.com

AGENDA 21

### Le développement durable c'est:

Manger de manière équilibrée en cuisinant des légumes de saison, de production locale. Attendez pour consommer les fraises et les asperges, leur saison c'est en mai!



PUB



## COSS-AÎNÉS INFO

Activités à Cossonay pour les séniors, mois de février 2016



Tables d'hôtes (prix Fr. 15.-) - Table bistrot (prix Fr. 16.-)

Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition.

La Table de Rosemarie a cessé son activité. Venez à la Table au bistrot!

Table Surprise mercredi 17 et Ariane Chevrain  
Petite Rue 13 dimanche 28 février 021 861 42 35

Table au bistrot mardi 2 février Lucia Keller  
Restaurant PAM 021 861 18 32

Ciné-Séniors, à 14h30, après la table au bistrot: «Les émotifs anonymes».

Groupe de balade: 1 heure de marche tranquille. Rendez-vous lundis 8 et 22 février, Espace Landry, 9h00.

Groupe de marche, programme et renseignements sur demande auprès de Marlyse Landry, 021 861 43 29 ou 079 562 87 64.

Programme raquettes. (Prêt de raquettes sur demande.)  
4 février: De la Douane au Chalet de la Cerniaz (sur inscription).  
18 février: Du Marchairuz à la cabane du Petit Cunay (sur inscription).

Gymnastique pour les séniors: tous les vendredis de 16h30 à 17h30. Renseignements et inscriptions au 021 861 24 74 ou au 021 862 21 51.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.